

Fauteuil de jardin empilable TOWN en polypropylène renforcé avec fibre de verre - GRIS ANTHRACITE

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : TOWN-FT-GRISANTH

GENCOD : 8 414 376 746 561



Le fauteuil de jardin TOWN anthracite en polypropylène renforcé avec fibre de verre est léger, empilable et 100% recyclable. Résistant aux chocs, au gel et aux UV, il est également équipé d'embouts antidérapants. Cette assise pourra s'accorder facilement avec tous types de table.

Composition	Fauteuil de jardin léger, empilable et 100% recyclable Résistant aux chocs, au gel et aux UV Embouts antidérapants
Matière	100% polypropylène renforcé avec fibre de verre
Coloris	Gris anthracite
Dimensions produit(s)	L 54 x l 56,5 x H 80 cm Hauteur sol-assise : 47 cm Assise : L 37/45 x P 38 cm Hauteur sol-accoudoir : 65 cm Poids maximum supporté : 120 kg
Nombre de colis	1 colis
Dimensions colis	L 54 x l 56,5 x H 80 cm
Poids brut / net	Poids brut : 5,5 kg / net : 4,5 kg

Fauteuil de jardin empilable TOWN en polypropylène renforcé avec fibre de verre - GRIS ANTHRACITE

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : TOWN-FT-GRISANTH

GENCOD : 8 414 376 746 561

Montage	Livré monté
Conseils d'entretien	<p>Nos meubles sont destinés à un usage extérieur et/ou intérieur. Dans tous les cas, il reste préférable de les rentrer à l'abri pendant l'hiver ou en cas de non-utilisation.</p> <p>Vous avez choisi un meuble principalement composé des matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Polypropylène : le polypropylène est idéal pour le mobilier de jardin : léger, très facile à entretenir, il résiste également très bien aux intempéries. Nettoyer votre mobilier à l'eau légèrement savonneuse et rincer à l'eau claire. Éviter les produits de nettoyage agressifs.
Garantie	Durée légale de conformité 2 ans
Informations complémentaires	<p>La garantie ne concerne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les griffes, empreintes, éclats, coups ou brûlures - les détériorations sur les coussins (coutures, fermetures éclair...) - la rouille (il convient de traiter, dès réception, les parties en acier avec un produit anti-rouille) - les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu, par une mauvaise utilisation ou par le non-respect de la notice de montage, du guide de pose ou des conseils d'utilisation et d'entretien - les détériorations ou défauts provoqués lors de la livraison, de l'installation ou du montage, par le distributeur, l'installateur ou le consommateur - les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit - les dégâts constatés sur un meuble déjà installé - les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à l'usure - les produits qui ont été entreposés dans des conditions inadaptées <p>Détails de la garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la garantie prend effet le jour de réception par le revendeur et est valable 2 ans - la garantie couvre les pièces reconnues défectueuses par DCB GROUPE, tels que les vices de fabrication matière <p>Demande de garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute demande de garantie doit être formulée sur notre site internet www.dcb-groupe.com rubrique "Espace SAV" - accompagnez impérativement votre demande d'une description écrite et claire de l'avarie constatée, de photos et de la copie de la facture d'achat <p>Photos : Suggestion de présentation Copyright © DCB GROUPE - Tous droits réservés.</p>